

Comment répondre ?

Vous pouvez :

- télécharger le dossier de candidature sur le site internet de la Fondation de France : www.fondationdefrance.org (rubrique : *Trouver un financement*),
- le demander à la délégation de votre région ou au siège pour les projets se déroulant en dehors des territoires des délégations.

Date limite de dépôt des candidatures :

24 septembre 2010

France (hors délégations)

Opération Réveillons

40 avenue Hoche

75008 PARIS

Tél. : 01 44 21 31 96

E-mail : agireensemble@fdf.org

Bretagne

8 rue du Pré Botté

35000 RENNES

Tél. : 02 99 38 24 22

E-mail : bretagne@fdf.org

Pays de Loire

5 rue Columelle

44000 NANTES

Tél. : 02 51 83 20 70

E-mail : loire@fdf.org

Aquitaine

16 rue Montesquieu

33000 BORDEAUX

Tél. : 05 56 52 03 07

E-mail : aquitaine@fdf.org

Nord Pas-de-Calais Picardie

Hôtel d'Entreprises Jean Renoir

23 bd Constantin Descat - BP327

59336 TOURCOING CEDEX

Tél. : 03 20 11 80 90

E-mail : nord@fdf.org

Lorraine-Alsace

10 rue Ste-Marguerite

67000 STRASBOURG

Tél. : 03 88 22 78 68

E-mail : lorraine@fdf.org

Rhône-Alpes

19 rue de l'Arbre Sec

69001 LYON

Tél. : 04 72 10 92 30

E-mail : rhone@fdf.org

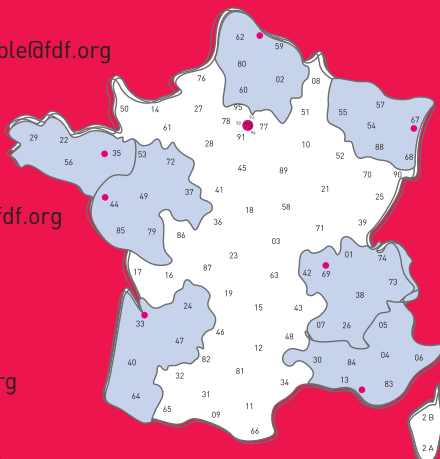
Provence-Côte d'Azur

42 rue Montgrand

13006 MARSEILLE

Tél. : 04 91 90 08 77

E-mail : provence@fdf.org



Appel à projets

2010

Réveillons de la solidarité

Inventons et partageons ensemble des fêtes de fin d'année

Date limite de dépôt des candidatures :

- 24 septembre 2010

Indépendante et privée, la Fondation de France ne reçoit aucune subvention et ne peut agir que grâce à la générosité des donateurs.

FONDATION
DE
FRANCE

40 avenue Hoche - 75008 PARIS
Tél. 01 44 21 31 00 - Fax 01 44 21 31 01
www.fondationdefrance.org

Mécénat Économie et Solidarités

Pourquoi cet appel à projets ?

La fin de l'année, c'est la fête ! On se retrouve en famille, on se rencontre entre amis, on échafaude des projets pour l'avenir. Les personnes qui connaissent des difficultés ou qui se retrouvent seules dans ces moments-là – telles des femmes seules avec enfants, des personnes sans domicile... – ne doivent pas être laissées de côté. Il est important qu'elles puissent elles aussi organiser et vivre ces moments festifs particulièrement chargés de sens.

Au travers de ses différents appels à projets, la Fondation de France soutient toute l'année des projets participatifs. Ces actions mobilisent, avec l'aide de professionnels, des personnes volontaires connaissant des difficultés sociales et économiques pour leur permettre de résoudre elles-mêmes les problèmes concrets auxquels elles sont confrontées. Les projets leur offrent ainsi la possibilité de sortir d'une situation passive de « personnes aidées » pour les amener à devenir véritablement actrices.

A l'occasion des fêtes de fin d'année, la Fondation de France souhaite donner un accent particulier à ses interventions : elle soutient l'organisation de réveillons solidaires conçus PAR et POUR des personnes en difficulté et isolées. Ces fêtes sont aussi l'occasion de favoriser échanges et rencontres entre des populations qui ne se côtoient pas forcément et contribuent à favoriser le « mieux vivre ensemble » dans un quartier, un village.

Exemples de projets soutenus

• Réveillon de fin d'année organisé par un Centre social (quartier urbain défavorisé)

- public : des salariés et des bénévoles du Centre social, des usagers-habitants et des partenaires locaux (mairie, associations hébergées dans le Centre social, commerçants) ;
- objectifs : réussir à organiser un événement collectif participatif, y faire venir des familles laissées en marge et non usagères par nature du Centre social, valoriser le sentiment d'appartenance à un groupe capable d'organiser une fête en redonnant de la fierté par le partage et la mixité intergénérationnelle ;
- organisation : le projet initial relevait de l'initiative de la directrice du Centre social.

Il est désormais entièrement mené par les usagers qui, au cours de la réunion d'évaluation du précédent réveillon, ont décidé de s'impliquer et de finalement s'approprier collectivement l'organisation de la fête (repas, décoration, atelier-maquillage enfants, atelier-cinéma, prises de contact, etc.).

• Réveillon de fin d'année organisé par un Conseil de quartier

- public organisateur : des personnes sans domicile fixe, des habitants en situation de précarité, des bénévoles associatifs et un salarié ;
- public invité : des membres des Conseils participatifs (Conseil des jeunes, Conseil des sages), des associations partenaires et la ville ;

- objectifs : développer un projet dans lequel chacun (re)devient acteur, tenter de créer du lien entre habitants et personnes de la rue en revalorisant l'image de ces dernières ;

- moyens : mise à disposition par la ville d'une salle, d'une sonorisation et de personnel dont deux agents de sécurité.

Critères de sélection

Période

Le projet se déroule entre le 22 décembre 2010 et le 5 janvier 2011. Les projets se déroulant les 24/25 décembre et les 31 décembre/1^{er} janvier seront privilégiés.

Public

- Le projet s'adresse prioritairement à des personnes connaissant de grandes difficultés sociales et économiques, très isolées ou exclues des réunions festives de fin d'année.
- Il favorise les rencontres entre des personnes issues de générations, de cultures et de milieux différents, qui se retrouvent ensemble lors de la préparation de l'événement ou qui sont invitées le jour de la fête.

Rôle des personnes

- Le projet suscite la participation active des personnes en difficulté à plusieurs étapes : initiative, conception, déroulement, évaluation.
- Les responsabilités et les décisions sont partagées entre professionnels et personnes en difficulté.
- Le projet doit être en capacité de valoriser ses acteurs : par exemple prise de contact avec les partenaires locaux – commerçants, élus – possibilité d'inviter des amis, etc.

Pérennité de la démarche

Cet événement festif est porté par une structure développant au cours de l'année une action pérenne auprès et avec des personnes en difficulté.

Qui peut répondre ?

Cet appel à projets concerne exclusivement les organismes à but non lucratif. Les petites associations n'ayant pas accès à d'autres ressources privées (collectes, dons) seront privilégiées.

La Fondation de France peut soutenir une même association à plusieurs reprises, à condition que :

- l'implication des personnes en difficulté aille en progressant,

- l'événement soit cofinancé (subventions et/ou fonds propres), l'enjeu étant que le porteur de projet réussisse progressivement à trouver d'autres sources de financements.

Cet appel à projets est déployé sur l'ensemble du territoire français.

Appel à projets